

FAITS DIVERS.

L'un de nos principaux négociants de Montréal, M. R. Thi-beauveau, conduisait le 9 courant à l'autel, Mademoiselle Marie-Marguerite-Mathilde Lamothé, fille aînée de M. Guillaume Lamothé.

Une foule d'amis des nouveaux mariés s'étaient donnés rendez-vous dans la jolie église St. Jacques où a eu lieu la cérémonie.

On dit que la corbeille de noce regorgeait de magnifiques cadeaux et de souvenirs envoyés à la jeune mariée.

L'heureux couple a pris le convoi de 3 heures pour Boston et doit s'embarquer à bord de l'un des bateaux de la ligne Cunard pour un voyage de 4 mois à travers l'Europe.

On écrit d'Halifax :

Un Indien connu sous le nom de Long Michel s'est rendu dans la forêt, lundi, 1er courant, pour y couper un peu de bois. Le soir, le chien qui l'accompagnait revint seul. La nuit se passa et l'Indien était toujours absent. Alors, les voisins s'organisèrent en bandes et allèrent à la recherche de leur ami. Leurs perquisitions furent d'abord sans résultat, vu qu'il était tombé une épaisse couche de neige. Ce n'est que le quatrième jour qu'un nommé Petit Jacques le trouva. Le pauvre sauvage était mort et portait sous le bras gauche une horrible blessure.

Une enquête fut aussitôt instituée, mais le jury qui n'avait pas pour se guider les lumières d'un médecin, ne peut dire comment cette blessure a été causée et verdict "mort accidentelle" fut rendu.

Nous trouvons dans les statistiques vitales de la semaine dernière, un beau cas de longévité. Le nommé Jacques Giroux est mort jeudi dernier après avoir vécu cent ans et sept mois. Il était né à St. Jacques le Mineur et demeurait à Montréal depuis 1800. Jusqu'au dernier moment il a joui d'une santé parfaite.

On nous communique les détails suivants d'une scène nocturne assez émouvante, quoique non-tragique en définitive, dont la demeure de M. Brosseau, gardien du poste de douanes, à St. Armand, a été le théâtre, dimanche soir. M. Brosseau et quelques visiteurs, dont l'un M. A. Barbeau, de cette ville, nous a donné les renseignements que nous publions, s'étaient retirés vers 11 hrs. p. m., pour prendre leur repos.

Madame Brosseau et une demoiselle veillaient seules, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit et un robuste malfaiteur se précipita dans la maison. C'était un nègre d'une mine farouche et d'une imposante stature, il saisit la jeune fille. A ce moment les cris de madame Brosseau, transportée de frayeur, réveillèrent le maître de la maison et ses hôtes. M. Brosseau descendit le premier et en un clin d'œil mit à la porte cet intrus qui n'avait rien moins que de bons desseins.

Une fois dehors, le bandit lança une grêle de pierres dans un chassais qui fut mis en débris. Poursuivis par les messieurs de la maison, il s'enfuit et parvint à leur échapper. Il serait difficile de dire dans quel état de frayeur se trouvaient madame Brosseau et sa compagne. Après avoir échappé au hardi coquin, d'une manière aussi heureuse, elles se remirent difficilement de la secousse qu'elle venait d'éprouver et ne fermèrent pas l'œil de la nuit.

M. Alex. Milloy, de la Compagnie Canadienne de Navigation, a reçu une dépêche télégraphique du coroner de Oak Orchard, un port sur la rive sud du lac Ontario, à vingt milles à l'ouest de Rochester, N.-Y., lui annonçant qu'on avait retrouvé le corps du capitaine Carmichael, qui commandait le *Bavarian*, lors de la terrible catastrophe.

St. Scholastique, 10.—Notre grand connétable Brazeau a, aujourd'hui, été assailli dans l'exercice de son devoir, à la mission du lac des Deux-Montagnes, où il était aller pour arrêter deux sauvages, accusés de vol de bois sur la propriété du séminaire de St. Sulpice. Lors qu'il se présenta avec ses hommes pour arrêter les accusés, il trouva tout le village indien réuni pour s'opposer à l'arrestation des accusés. Les sauvages allèrent jusqu'à frapper le grand-connétable et ses hommes. Deux d'entre eux ont surtout été très brutalement assaillis et portent les marques de la lutte qu'ils ont eu à soutenir. Ce connétable et ses hommes n'ont dû leur salut qu'à une promptre retraite. On parle de faire venir un détachement de Montréal pour arrêter les accusés.

LE BOSS PEINT PAR LUI-MÊME.—On lit dans le *Tri-States*, de Port Jervis :

Une personne qui a vu William Tweed peu après sa condamnation, nous informe avoir été fort surprise d'apprendre de sa bouche qu'il se propose de publier un livre—une espèce d'autobiographie—dès qu'il aura le loisir de s'en occuper. M. Tweed avait l'habitude de tenir avec exactitude un journal de sa vie ; maintenant qu'il occupe une cellule de criminel, il va réunir et coordonner ses notes, et le monde peut s'attendre à de surprenantes révélations. Il expliquera la manière dont il faisait les affaires, il nommera ceux qu'il avait achetés pour servir ses desseins, il indiquera le prix moyen des législateurs d'Albany. Personne en ce pays n'en sait aussi long que M. Tweed sur ce sujet. Des centaines de personnages gourmés dans une réputation imméritée d'intégrité vont être dévoilés sous leur vrai jour, et le monde verra avec étonnement comment fonctionnaient les ficelles du plus gigantesque des "rings." Nous prédisons une immense circulation à l'autobiographie de Tweed.

SERPENT DE MER.—Le *Mercury* de Liverpool raconte ce qui suit dans son numéro du 21 octobre :

Avec une inspiration presque prophétique, le *Scotsman* de mardi annonçait que le grand serpent de mer ne tarderait pas à se montrer à l'embouchure de la rivière. La prédiction s'est déjà vérifiée, et d'une manière qui ne laisse place à aucune ombre de doute, sauf dans les esprits des sceptiques les plus déterminés. Mardi à 1½ heure de l'après-midi, l'écrivain fut prévenu qu'un animal noir, gros et long, se démenait dans la baie de Belhaven, à la grande stupéfaction d'environ 120 individus qui s'étaient réunis pour être témoins de ses ébats. Saisissant l'occasion au vol, l'écrivain s'arma d'un bon binocle, courut à l'endroit où se voyait le spectacle et acquit la certitude que le rapport était exact. Vers le milieu de la baie de Belhaven à un quart de mille à peu près de l'endroit où nous étions, on voyait dans l'eau un animal noir, gros et long, ayant toute l'apparence du saurien décrit par le docteur Joass. Il se dirigeait d'abord vers le rivage, ce qui semblait être sa tête et diverses portions du corps ondulait au-des-

sus de la surface de l'eau. Arrivé à proximité du rivage, il se tourna vers l'ouest et continua pendant longtemps à glisser sur l'eau de la même manière. Parfois il semblait s'étendre dans toute sa longueur, car on voyait en même temps sa tête et sa queue au-dessus de l'eau, une petite portion du milieu du corps demeurant seule invisible. Mais ce qu'on voyait le plus souvent c'étaient les ondulations ou replis du corps, dont deux ou trois étaient visibles simultanément. A la distance où nous étions ces replis avaient tout l'aspect de ceux d'un serpent. Quelquefois la créature faisait un plongeon et disparaissait entièrement, mais elle ne restait guère plus de 2 ou 3 minutes sans exposer à la surface une portion ou l'autre de son corps. Quand l'animal était étendu, il semblait avoir plus de cent pieds de long, et de deux à trois pieds de large. Mais il est possible que ses dimensions fussent beaucoup plus grandes. Comme il est demeuré en vue plus d'un quart d'heure, on a eu tout le loisir d'observer ses mouvements. Et les observations étaient d'autant plus faciles que la mer était unie comme un miroir. Après avoir pris ses ébats près du rivage pendant le temps indiqué plus haut, l'animal a tourné la tête vers le nord et s'est éloigné en pleine mer. Si ce n'est pas là le grand saurien vu par le docteur Joass, il est évidemment plus de la famille, et sa visite dans la baie de Belhaven sera pour longtemps matière à réflexion de la part de ceux qui en ont été témoins.

ON LE CROIRA SI L'ON VEUT.—Nous avons dans un auteur fantaisiste, M. Jules Verne, dans son ouvrage intitulé : 20,000 lieues sous les mers, la description détaillée du monstre dont il est ici question.

UN MONSTRE MARIN.

Poisson du diable aperçu sur les côtes de Terre-Neuve.

"Un correspondant de Terre-Neuve donne à un journal de New-York quelques détails sur l'apparition d'un poisson monstre apparu il y a quelques temps à deux pêcheurs. Il y a deux jours, dit-il, deux de nos pêcheurs allaient dans une chaloupe poursuivre leur vocation dans la Baie Conception, à une petite distance du Crêpe Portugal. Tout-à-coup ils aperçurent une masse noire et informe flottant à la surface de l'eau, à une courte distance de leur embarcation. Ils s'en approchèrent et conclurent que c'était un immense ballot de marchandises, qui faisait peut-être partie de la cargaison de quelque navire naufragé ; ils croyaient avoir fait une découverte précieuse, qui leur rapporterait bien des chelins. L'un d'eux frappa l'objet de sa gaffe, lorsque la masse noire s'anima tout-à-coup, ouvrit comme une espèce de parapluie monstre sans manche, et les pêcheurs stupéfiés, regardaient, le visage plein d'intelligence et aussi de férocité, une paire d'yeux verts affreux fixés sur eux, et un vaste bec de perroquet qui semblait s'ouvrir dans le but de les y enfoncer. Les pêcheurs terrifiés étaient tellement fascinés par cette horrible apparition qu'ils semblaient impuissants. Les yeux du monstre étaient démesurément grands et proéminents, clairs et en apparence luisants de rage. Avant que les pêcheurs eussent pu faire aucun effort pour s'échapper, le monstre, qui n'était plus qu'à quelques pieds de la chaloupe, parut s'ouvrir, et tout-à-coup il s'éleva d'autour de sa masse plusieurs bras cherchant à aborder la chaloupe et à l'envelopper de leurs plis livides. Si ces bras souples et visqueux, avec leur mortelle puissance d'adhésion, avaient pu se fixer sur l'embarcation ou sur les hommes, rien n'aurait pu les sauver de la destruction, car une fois que les sucoirs dont ils sont pourvus sont pris rien ne les en pourrait arracher. Ils auraient été, en un instant, amenés à la portée du bec puissant qui était prêt à se darder sur eux. Rien qu'un des bras les plus longs n'atteignit la chaloupe, et vû sa longueur, passa par dessus et outre. Vif comme l'éclair, l'un des hommes saisit son tomahawk, et d'un seul coup sépara le bras cadavérique qui s'était abattu sur la chaloupe pour la détruire. Le monstre ne laissa échapper aucun cri de douleur et disparut sous l'eau ; et les pêcheurs qui venaient ainsi d'échapper à une horrible mort se trouvaient en possession du bras amputé,—trophée sans précédent, car je ne pense pas que rien de pareil soit jamais arrivé.

"La partie du bras amputé fut expédiée à St. Jean de Terre-Neuve ; je viens de l'examiner. Il mesure dix-neuf pieds de long, est coriace et fibreux, mais n'est pas plus épais que le poignet d'un homme. Le pêcheur qui a fait l'opération plus haut relatée déclare qu'au moins six autres pieds du bras sont restés au corps du monstre. Quelle est la grosseur du monstre ? Les pêcheurs disent que sa longueur est d'au moins quarante pieds, mais il faut considérer qu'ils étaient sous l'effet d'une grande frayeur. C'est une exagération, et je crois que le corps de ce poisson est petit en proportion de ses bras. Le bras coupé est d'une couleur livide, pointu à l'extrémité, où il est couvert de rangées de sucoirs cartilagineux, cornus, et grands comme des 25 cents.

INDUSTRIE.—Un industriel français, arrivé à Lévis depuis quelques semaines, doit y ouvrir prochainement une manufacture de chapeaux en laine et en feutre.

Une compagnie s'est formée en cette ville pour l'exploitation de cette industrie. Elle est composée d'un certain nombre de jeunes marchands et industriels qui ont souscrit en quelques jours tout le capital nécessaire. Les perspectives de succès sont on ne peut plus rassurantes. Les spécimens de chapeaux que l'on fabriquera et que l'on nous a montrés sont infiniment supérieurs à tout ce qui se fabrique dans le pays, et auront un grand avantage par la modicité du prix sur ce qui s'importe aujourd'hui de l'étranger. La forme en est élégante, et le tissu fin et brillant comme tout ce qui est de fabrication française. Les frais d'exploitation sont, paraît-il, assez peu coûteux et pourront être entrepris avec un capital comparativement restreint, ce qui permettra à la compagnie d'employer de suite pour la fabrication une matière première de qualité supérieure et de donner ainsi dès le début, aux articles fabriqués, de la valeur sur le marché.

L'idée nous paraît excellente, et l'activité, l'esprit d'entreprise, l'énergie des jeunes gens dont les noms figurent comme promoteurs de l'entreprise, n'est pas la moindre garantie de succès. Espérons que ce noble exemple sera suivi, que le mouvement imprimé à notre industrie locale par les jeunes gens, se propagera parmi notre population malheureusement trop insouciant, trop inactive depuis quelques années.—*Echo de Lévis.*

M. G. H. LaRue, avocat, de Québec, achetait l'autre jour sur le marché, deux couples de poulets qu'il payait cinquante cents le couple. Le soir, la servante lui montra une petite pierre brillante qu'elle avait trouvée dans le corps de l'un des poulets et qu'elle avait conservée comme curiosité. M. LaRue la montra à un connaisseur qui lui en offrit de suite \$1.50. C'était une véritable agathe. Ainsi, après avoir mangé quatre poules, M. LaRue avait encore assez d'argent pour en acheter deux. Jamais il ne fut plus vrai de dire qu'il ne faut pas marchander les poules.

DE TOUT UN PEU.

Lundi dernier plusieurs journaux quotidiens contenaient des articles relatifs à la formation d'une université catholique en Angleterre. Il est parfaitement vrai que l'autorité ecclésiastique s'est occupée de ce sujet depuis le synode provincial, et qu'un plan, dont les articles principaux sont en accord avec ceux adoptés par l'épiscopat irlandais, a été élaboré. De plus, à une réunion tenue à Birmingham en octobre, les détails de ce travail ont été indiqués. Comme le projet est encore à l'étude, il serait prématuré d'en dire davantage. Néanmoins, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Mgr Capel consent à remplir la charge de recteur de cette université. Son talent d'organisateur et sa vigoureuse initiative nous garantissent à l'avance que le futur établissement ne manquera pas d'être fécond en heureux résultats.—*The Tablet.*

Une gaminerie trouvée dans le même journal :

Il est d'usage dans les lycées, quand on a besoin de sortir de lever la main. Comme ce cas se présente souvent, les pions ont une phrase clichée au bout des lèvres, et qu'ils disent, surtout quand ils sont de mauvaise humeur :

—Non, il y a quelqu'un.

Dans notre étude, nous avons un pion sourd. Quand nous levions la main :

—M'sieu, demandait-on, accordez-moi d'aller embrasser votre fille.

—Il y a quelqu'un ! répondait invariablement le pion.

Sous ce titre : *Une voix de Frohsdorf*, la *Liberté* publiait hier soir la note suivante, que reproduisent ce matin plusieurs journaux :

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de la même source à laquelle nous avons puisé nos précédentes informations, la note suivante, que nous reproduisons avec la même loyauté et la même indépendance, dans l'intérêt supérieur de la justice et de la vérité des situations :

"Mgr le comte de Chambord n'est pas seulement le gardien de son honneur. Son principe royal le fait dépositaire de la vérité. Or, bien que Mgr le comte de Paris lui ait loyalement déclaré, le 5 août, que tout son parti ne le suivrait sans doute pas dans sa soumission sincère, Mgr le comte de Chambord estime qu'ils n'y a plus qu'un roi et qu'un principe dans la maison de Bourbon, et s'étonne qu'un groupe parlementaire se disant royaliste réclame une prorogation de dix ans pour le président de la République.

"Très reconnaissant des services rendus à la France par le maréchal de Mac-Mahon, Mgr le comte de Chambord a remis à ceux qui l'en priaient des témoignages écrits de sa haute bienveillance à l'adresse du "Bayard des temps modernes," témoignages précieusement gardés dans les archives de la famille du duc de Magenta.

"Il est convaincu du désintéressement et de la loyauté de l'illustre maréchal, mais il ne comprend pas qu'on demande pour lui une dictature de dix ans, qui ne serait que la consécration de la République, ou qui pourrait, en dépit de la volonté du maréchal lui-même, créer la possibilité d'une usurpation quelconque."

Comme pour la première des communications que rappelle ici la *Liberté*, nous croyons que ces informations nouvelles n'ont pas tout le caractère d'authenticité qu'elle leur donne. Mais nous croyons aussi que le fond de cette note ne renferme rien de contraire aux idées bien connues de M. le comte de Chambord.—*Univers.*

Le colonel X... n'est pas bonapartiste. Son père a été fait prisonnier à Waterloo ; lui-même a été livré à Metz.

Le nom de Bonaparte lui est devenu odieux, et rien ne lui est plus désagréable que d'entendre certains de ses camarades exprimer des opinions impérialistes.

Il craint, en gardant le silence, de paraître les partager, et, d'un autre côté, les discussions politiques lui sont insupportables.

Aussi, a-t-il trouvé moyen de couper court à toute polémique. Invariablement, quand on entame devant lui l'éloge du régime napoléonien :

—Cher ami, interromp-t-il, quelle est donc la province que vous avez envie de perdre ?...

Et, neuf fois sur dix, la conversation change de sujet.

Un souvenir de la vie de l'amiral Tréhouart :

Lorsqu'il n'était encore que capitaine de vaisseau, il entendit un jour des cris de détresse à l'avant du navire. C'était un mousse, coupable d'une peccadille, et qui passait par la garcette. Or, le capitaine Tréhouart avait défendu à son bord ce sauvagement châtimé.

A son aspect, le marin qui corrigeait le mousse laissa tomber sa corde, fort interloqué :

—Tourne-toi ! commanda le capitaine.

Le marin obéit, alors M. Tréhouart, prenant son élan, lui administra un formidable coup de pied à l'endroit où vient mourir la colonne vertébrale.

Puis il envoya le mousse à l'infirmerie ; à sa sortie, il le prit comme domestique.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Danielsonville, Connecticut, Etats-Unis, le 26 novembre dernier, la dame du Dr. J. S. Archambeault, ci-devant de Terrebonne, deux fils.

A Oxford Plain, Mass., le 2 décembre, la dame de M. Ovide de Villers a mis au monde un fils, Parrain et marraine, M. George Lafontaine et Dlle Elodie de Villers.

A Nashua, le 22 novembre, la dame de M. Pierre Guertin, commis-marchand, une fille.

MARIAGE.

A Baltic, Conn., le 26 de novembre dernier, M. Joseph Benoit, ex-zouave pontifical, ci-devant d'Acton Vale, fils de Julien Benoit, conduisait à l'autel Dlle Odille Pepin, ci-devant de Longueuil. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Jos. Vanlaar, curé du lieu.

DÉCÈS.

En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 4 mois, Marie-Louise-Marguerite, enfant de M. D. A. Beaulieu, peintre.

A Webster, Mass., le 30 novembre dernier, M. Pierre Tremblay, âgé de 75 ans, un des plus anciens cultivateurs de la paroisse de St. Roch de Richelieu, Canada. Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

A Danielsonville, Connecticut, E.-U., François-Joseph-Louis-Rodolphe, enfant jumeau du Dr. J. S. Archambeault, le 30 novembre dernier.